



Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 41 pages



Société par actions simplifiée au capital de 40 000 €
Inscrite sur la liste des Commissaires aux Comptes de la région de Douai
R.C.S. Lille Métropole 417 493 079 - Code APE 6920 Z
N° TVA FR 20 417 493 079 - N° SIRET : 417 493 079 00061



Synergie Park, 2 rue Louis Neel
59260 LEZENNES
BP 40044 - 59891 LILLE Cedex 9
Tél. 03 59 300 300
Fax. 03 59 300 399

www.ctn-france.fr
contact@ctn-france.fr

**COMITE DEPARTEMENTAL
DU NORD de la LIGUE NATIONALE
CONTRE LE CANCER**

Siège social : 4-6 Rue Pierre DUPONT
59000 LILLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Comité Départemental du Nord de la Ligue Nationale contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 41 pages



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 41 pages

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Lezennes, le 7 avril 2022,

Le Commissaire aux Comptes

CTN-Audit

Hugues RIFFLART

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 41 pages

**Annexe au rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

COMITE DEPARTEMENTAL DU NORD de la LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

W

Ce rapport sur les comptes annuels comprend 41 pages



ASS LIGUE c/ LE CANCER Comité Nord

**4 /6 rue Pierre Dupont
59093 LILLE CEDEX**

**COMPTES ANNUELS
du 01/01/2021 au 31/12/2021**



BILAN 2021

Actif	brut	amortissements & provisions	net	2 020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	638	638		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	28 500		28 500	28 500
Constructions	408 340	221 791	186 549	172 828
Installations techniques, matériel et outillages ind.				
Immobilisations corporelles en cours	103 287	87 224	16 063	14 432
Autres immobilisations corporelles				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations et créances rattachées à des participations	23		23	23
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille (1)				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	149		149	149
ACTIF IMMOBILISE => TOTAL I	540 937	309 653	231 284	215 932
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES, ACOMPTES / COMMANDES	5 133		5 133	
CREANCES	794 355		794 355	1 667 787
Créances usagers et comptes rattachés	990		990	
Créances reçues par legs ou donation				
Autres créances	793 365		793 365	1 667 787
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	28 841		28 841	28 841
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	3 144 099		3 144 099	2 348 765
CHARGES CONSTATES D'AVANCE	4 605		4 605	3 618
ACTIF CIRCULANT => TOTAL II	3 977 033		3 977 033	4 049 011
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
TOTAL ACTIF	4 517 970	309 653	4 208 317	4 264 943
ENGAGEMENTS RECUS				
LEGS NETS A REALISER				
Legs				
Assurance-vie				

Passif	2021	2020
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves	2 775 437	1 724 190
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	58 221	1 051 246
Situation nette (sous-total)	2 833 658	2 775 436
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES => TOTAL I	2 833 658	2 775 436
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	56 662	2 500
FONDS REPORTES ET DEDIES => TOTAL II	56 662	2 500
Provisions pour risques	65 000	65 000
Provisions pour charges	23 283	16 651
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES => TOTAL III	88 283	81 651
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		40
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes sur commandes en cours		
Dettes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 284	258 723
Dettes des legs et donations		
Dettes fiscales et sociales	59 259	113 665
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	895 171	1 032 928
Instrument de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES => TOTAL IV	1 229 714	1 405 356
Ecart de conversion passif		
TOTAL PASSIF	4 208 317	4 264 943

COMPTE DE RESULTAT 2021

Compte de Résultat	2021	2020
Cotisations	127 248	127 224
Ventes de biens et services		
Ventes de bien et marchandises	4 966	9 981
- dont ventes et dons en nature		
Ventes de prestations de service	3 195	205
- dont parrainages		
Concours publics et subventions d'exploitation	24 746	10 313
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 435 832	1 209 572
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie	0	0
Contributions financières reçues	672 224	1 945 961
Cotisations		
Reprises s/amort., dépréciations, provisions et transf. charges	2 744	40 909
Utilisations des fonds dédiés	2 500	
Autres produits	4 119	2 529
PRODUITS D'EXPLOITATION	2 277 574	3 346 694
Achats de marchandises	4 076	6 742
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	512 440	467 802
Aides financières	1 200 492	1 180 377
Impôts, taxes et versements assimilés	8 470	19 868
Salaires et traitements	223 261	292 256
Charges sociales	101 013	126 482
Subventions accordées par l'association		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	24 877	81 447
Reports en fonds dédiés	56 662	2 500
Autres charges	92 753	101 822
CHARGES D'EXPLOITATION	2 224 045	2 279 296
RESULTAT D'EXPLOITATION	53 529	1 067 398
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1 799	1 718
Reprises sur provisions, dépréciations et transfert de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placements		
PRODUITS FINANCIERS	1 799	1 718
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placements		
CHARGES FINANCIERES	0	0
RESULTAT FINANCIER	1 799	1 718

COMPTE DE RESULTAT 2021

Compte de Résultat (suite)	2021	2020
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT	55 328	1 069 116
Sur opération de gestion	2 893	2 130
Sur opération en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 893	2 130
Sur opération de gestion	0	20 000
Sur opération en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	20 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 893	-17 870
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS	2 282 266	3 350 542
TOTAL DES CHARGES	2 224 045	2 299 296
EXCEDENT OU DEFICIT	58 221	1 051 246
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite des biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Non affectés		



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021



TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL.....	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES.....	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE.....	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Préambule</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.5 <i>Tableau de variation des immobilisations financières</i>	9
3.1.6 <i>Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021</i>	9
3.1.7 <i>Stocks</i>	10
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	10
3.1.2 <i>Tableaux des dépréciations</i>	10
3.1.3 <i>Disponibilités</i>	11
3.1.4 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	11
3.1.5 <i>Charges constatées d'avance</i>	11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	12
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	12
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	13
3.2.3 <i>Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP)</i>	14
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	15
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	15
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	15
3.2.5 <i>Dettes</i>	15
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	15
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	16
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	16
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	16
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	17
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)	17
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	19
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	19
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	19
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	19
4.2.1.3 <i>Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP)</i>	19
4.2.1.4 <i>Mécénat</i>	19
4.2.1.5 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	19
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	20
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	20
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	20
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	21
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	21
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	21

4.3.1	Modalités de répartition des charges	21
4.3.2	Missions sociales.....	22
4.3.3	Frais de recherche de fonds	22
4.3.3.1	Frais d'appel à la générosité du public	22
4.3.3.2	Frais de recherches des autres ressources	22
4.3.4	Frais de fonctionnement	22
4.3.5	Dotations aux provisions et dépréciations.....	23
4.3.6	Reports en fonds dédiés de l'exercice	23
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	Principes généraux.....	23
4.4.2	Principes de valorisation	24
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	25
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	26
4.6.1	Honoraires des commissaires-aux-comptes.....	26
4.6.2	Charges et produits exceptionnels.....	26
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER).....	27
4.7.1	Compte d'Emploi des Ressources (CER)	27
4.7.2	Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public.....	29
4.7.3	Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS.....	30
5.2.1	Informations relatives aux bénévoles	30
5.2.2	Informations relatives au personnel salarié.....	31
5.2.3	Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice	31
5.2.4	Certification du nombre d'adhérents.....	31

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- Action de recherche :

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- Actions en direction des malades :

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- Action de formation :

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

Au cours de l'exercice 2021, le montant des contributions financières reçues (672 K€) a diminué de 65% par rapport à 2020.

Les charges d'exploitation ont diminué de 55 251€.

Le résultat d'exploitation 2021 est de 53 529 et donc en diminution par rapport à 2020 – 1 013 869 €.

Le comité du Nord termine l'année 2021 avec un résultat positif de 58 221€ contre 1 051 246€ en 2020.

L'épidémie de COVID 19 se poursuit sans remettre en cause la réalisation de nos actions.

Enfin, à la date d'arrêté des comptes, nous ne sommes pas en mesure d'estimer si la guerre en Ukraine aura un effet sur la générosité publique sur l'exercice 2022.

Dans ce contexte, nous estimons que la poursuite de l'exploitation de notre association n'est pas remise en cause.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles	638			638
Immobilisations corporelles	506 530	33 597		540 127
Immobilisations financières	172			172
Total	507 340	33 597	0	540 937

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	33 597	0
→ Ravalement Façade	25 548	
→ Matériel informatique	8 049	
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	33 597	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles	638			638
Amort. Immobilisations corporelles	290 770	18 245		309 015
Amort. Immobilisations financières				
Total	291 408	18 245	0	309 653

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire en fonction des durées reprises ci-dessous :

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	23			23
Prêts				
Autres immobilisations financières	149			149
Total	172	0	0	172

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Néant.

3.1.7 Stocks

Non applicable

3.1.1 Etat des échéances des créances

Les créances sont valorisées à la valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsqu'un litige est avéré.

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières	149	0	149
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	990	990	
→ Autres Créances	793 365	793 365	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance	4 605	4 605	
Total	799 109	798 960	149

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances				
Immobilisations financières				
Total	0	0	0	0

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	28 841	28 875			
Total	28 841	28 875	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	2 136 013	
Livrets et comptes épargne	1 008 086	1 799
Comptes à terme		
Total	3 144 099	1 799

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→ Fournisseurs	42 246	
→ Avances et acomptes	5 133	
→ Avoirs à recevoir		2 870
Legs et dons à recevoir du BN		
→ Legs à recevoir du BN	723 382	1 650 625
→ Dons à recevoir du BN	668	7 725
Clients	990	
Autres créances		
→ Produits à recevoir	12 304	6 567
→ Taxe sur salaires	14 765	
→		
→		
→		
→		
Disponibilités		
Total	799 488	1 667 787

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Maintenance	158	1 334
Télécommunication	406,18	24
Location	502	
Assurance	1 132	
Charges locatives	2 407	
Tickets restaurants		2 260
Total	4 605	3 618

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

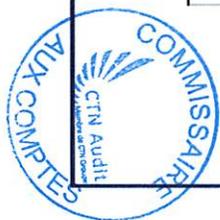
Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves	1 724 190	1 051 246						2 775 436
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice	1 051 246	-1 051 246		58 221				58 221
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	2 775 436	0	0	58 221	0	0	0	2 833 657



3.2.2 Fonds dédiés

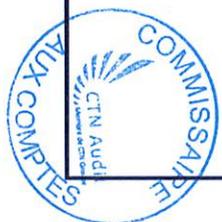
La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→						
→						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		56 662	2 500	56 662	2 500	56 662
→ Projet obésité	2020		2 500		2 500	0
→ Projet rénovation chambres CHR	2021	56 662		56 662		56 662
Total		56 662	2 500	56 662	2 500	56 662



3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations

Néant.



3.2.4 Provisions pour risques et charges

Une provision est constatée lorsque trois conditions simultanées sont réunies :

- L'existence d'une obligation légale, réglementaire, contractuelle ou implicite à l'égard d'un tiers à la date de clôture,
- Une sortie probable ou certaine de ressources, sans contrepartie attendue au moins équivalente,
- Une évaluation fiable du montant de l'obligation.

Cette provision est évaluée pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaires à l'extinction de l'obligation.

3.2.4.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges	65 000			65 000
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	16 651	6 632		23 283
→				
Total	81 651	6 632	0	88 283

3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.5 Dettes

3.2.5.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine				
→ à plus de 1 an à l'origine				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 284	275 284		
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	59 259	59 259		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	895 171	895 171		
Produits constatés d'avance				
Total	1 229 714	1 229 714	-	-

3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	0	15 924
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		11 314
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		4 610
Dettes sociales :	59 259	97 741
→ Urssaf/ Pôle emploi	7 431	25 512
→ Caisse de retraite	2 599	13 144
→ Caisse de prévoyance	2 859	5 546
→ Personnel autres charges à payer	3 239	9 001
→ Organismes sociaux autres charges à payer		5 659
→ Dettes congés à payer	29 930	26 531
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	12 571	12 348
→ Prélèvement à la source	630	
Total	59 259	113 665

3.2.6 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	275 284	258 723
→ FNP - Factures non parvenues	275 239	165 845
→ Fournisseurs		6 411
→ Fournisseurs BN	45	86 467
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	0	0
...		
...		
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	895 171	1 032 928
→ Divers	79 171	22 512
→ Clients BN		
→ Charges à payer RECHERCHE	816 000	1 010 416
Total	1 170 455	1 291 651

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

Néant.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

REPORTING - COMITÉ DU NORD		Décembre 2021		Décembre 2020	
RESSOURCES		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>					
1.	PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-2 171 878,38	-2 171 878,38	-3 294 455,89	-3 294 455,89
1.1	<i>Cotisations sans contrepartie</i>	-127 248,00	-127 248,00	-127 224,00	-127 224,00
1.2	<i>Dons, legs et mécénat</i>	-1 435 832,39	-1 435 832,39	-1 213 071,71	-1 213 071,71
1.3	<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>	-608 797,99	-608 797,99	-1 954 160,18	-1 954 160,18
2.	PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-83 141,47		-9 576,07	
2.1	<i>Cotisations avec contrepartie</i>				
2.2	<i>Parrainage des entreprises</i>	-827,50		-205,00	
2.3	<i>Contributions financières sans contrepartie</i>	-74 423,73			
2.4	<i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	-7 890,24		-9 371,07	
3.	SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-24 745,87		-10 313,00	
4.	REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			-36 197,00	-36 197,00
5.	UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-2 500,00			
TOTAL		-2 282 265,72	-2 171 878,38	-3 350 541,96	-3 330 652,89
		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<i>PRODUITS PAR ORIGINE</i>					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
	<i>Bénévolat</i>				
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3.	CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
	<i>Prestations en nature</i>				
	<i>Dons en nature</i>				
TOTAL					



REPORTING - COMITÉ DU NORD		Décembre 2021		Décembre 2020	
EMPLOIS		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	MISSIONS SOCIALES	1 463 858,40	1 434 130,90	1 498 271,52	1 486 516,52
1.1	Réalisées en France	1 463 858,40	1 434 130,90	1 498 271,52	1 486 516,52
1.1.1	Actions réalisées par l'organisme	435 894,07	406 166,57	459 734,96	447 979,96
1.1.2	Versements à d'autres organismes agissant en France	1 027 964,33	1 027 964,33	1 038 536,56	1 038 536,56
1.2	Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
1.2.1	Actions réalisées par l'organisme	-	-	-	-
1.2.2	Versements à un organisme central ou d'autres organismes	-	-	-	-
2.	FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	359 012,99	354 391,51	311 869,06	311 869,06
2.1	Frais d'appel à la générosité du public	359 012,99	354 391,51	311 855,06	311 855,06
2.2	Frais de recherche d'autres ressources	-	-	14,00	14,00
3.	FRAIS DE FONCTIONNEMENT	337 879,38	326 680,36	421 655,20	403 232,74
3.1	Frais d'information et de communication	46 914,23	46 914,23	61 595,80	61 595,80
3.2	Frais de fonctionnement	271 166,71	259 967,69	321 212,42	304 920,42
3.3	Autres charges	19 798,44	19 798,44	38 846,98	36 716,52
4.	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 632,00	6 632,00	65 000,00	65 000,00
5.	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-	-	-	-
6.	REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	56 662,16	-	2 500,00	-
TOTAL CHARGES		2 224 044,93	2 121 834,77	2 299 295,78	2 266 618,32
EXCÉDENT OU DÉFICIT		58 220,79	-	1 051 246,18	-
		Décembre 2021		Décembre 2020	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION					
1.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES				
	Réalisées en France				
	Réalisées à l'étranger				
2.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS				
3.	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT				
TOTAL					



4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie

Néant.

4.2.1.4 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature

4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes	597 801	1 942 461
Manifestations	1 358	-5 051
Ventes	2 554	2 850
Prestations et autres ventes	783	
Activités de récupération	201	471
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	4 302	11 712
Produits financiers	1 799	1 718
Total	608 798	1 954 160

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Autres produits d'activités annexes et prestations	-1 865	2 529
Transfert de charges	2 744	4 712
Produits Exceptionnels	7 012	2 130
Total	7 890	9 371

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutives. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « Reports en fonds dédiés » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « Provisions pour risques et charges »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur provision départ en retraite		36197
Total	0	36197

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	2 500	
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	2 500	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance

Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 22 Mars 2021.

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	314 003	302 925
Actions d'information, prévention, dépistage	75 914	78 813
Actions de formation	928	1 011
Actions de recherche	41 339	72 844
Actions autres	3 710	4 141
Total	435 894	459 734
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	124 925	120 233
Actions d'information, prévention, dépistage	78 511	66 308
Actions de formation		
Actions de recherche	824 528	851 996
Actions autres		
Total	1 027 964	1 038 537

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	46 914	61 596
Frais de fonctionnement		
- Frais de gestion	231 460	271 201
- Formation administrative		199
- Impôts et taxes	8 171	18 461
- Cotisation statutaire	31 536	31 352
Autres charges	19 798	38 847
Total	337 879	421 655

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	56 662	
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes		2 500
Total	56 662	2 500

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

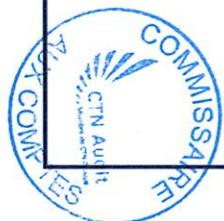
Le comité du nord n'est pas en mesure à la clôture 2021 de valoriser l'exhaustivité des contributions volontaires en nature dont il a bénéficié.

A titre d'exemple, Le comité du nord a bénéficié de la mise à disposition de 2 personnes d'Orange dans le cadre d'un mécénat de compétence valorisé à 72 410€.

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction- nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds déléés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	4 074						2				4 076
Variation de stock											0
Autres achats et charges externes	56 659				336 895		118 886				512 440
Aides financières	172 528	1 027 964									1 200 492
Impôts, taxes et versement assimilés	299						8 171				8 470
Salaires et traitements	146 378				7 277		69 606				223 261
Charges sociales	9 579						91 434				101 013
Dotations aux amortissements et dépréciations							18 245	6 632			24 877
Dotations aux prévisions											0
Reports en fonds dédiés										56 662	56 662
Autres charges	46 377				14 841		31 536				92 754
Charges financières											0
Charges exceptionnelles											0
Participations des salariés aux résultats											0
Impôt sur les bénéfices											0
TOTAL	435 894	1 027 964	0	0	359 013	0	337 879	6 632	0	56 662	2 224 045

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction- nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole					
TOTAL	0	0	0	0	0



4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

059 - COMITÉ DU NORD		Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		-2 171 878,38	-3 294 455,89
1.1	Cotisations sans contrepartie	-127 248,00	-127 224,00
1.2	Dons, legs et mécénat	-1 435 832,39	-1 213 071,71
	Dons manuels non affectés	-1 390 323,35	-1 178 968,14
	Dons manuels affectés	-37 357,73	-21 745,57
	Legs, donations et assurances-vie non affectés		
	Legs et autres libéralités affectés		
	Mécénat	-8 151,31	-12 358,00
1.3	Autres produits liés à la générosité du public	-608 797,99	-1 954 160,18
	Manifestations	-1 358,08	5 051,10
	Ventes (dont abonnement à vivre)	-2 554,00	-2 849,54
	Prestations et autres ventes	-783,00	
	Activités de récupération	-200,50	-470,75
	Charges et Produits exceptionnels		
	Droits d'auteurs		
	Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)	-4 302,48	-11 712,10
	Autres produits affectés		
	Produits financiers	-1 799,20	-1 717,97
	Quotes parts de générosité reçues d'autres entités	-597 800,73	-1 942 460,92
2. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS			
3. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTERIEURS			
	Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières		
	Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège		
	Utilisation fonds dédiés s/ressources GP		
	Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés		
TOTAL DES RESSOURCES		-2 171 878,38	-3 294 455,89
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-2 171 878,38	-3 294 455,89
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		2 598 701,89	1 498 791,25
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		50 043,61	1 092 837,57
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP		-20 479,86	7 073,07
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		2 628 265,64	2 598 701,89
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		TOTAL	TOTAL
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
TOTAL			

059 - COMITÉ DU NORD	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. MISSIONS SOCIALES	1 434 130,90	1 486 516,52
1.1 Réalisées en France	1 434 130,90	1 486 516,52
Actions réalisées par l'organisme	406 166,57	447 979,96
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	297 502,99	301 511,80
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	62 686,73	68 545,56
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	927,53	1 011,36
Actions de société et politique de santé	3 710,14	4 141,43
Actions internationales réalisées par l'organisme		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	41 339,18	72 881,08
Actions de création-subsvention-administration d'établissement		
Autres actions		
Versements à d'autres organismes agissant en France	1 027 964,33	1 038 536,56
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	124 925,84	120 283,32
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	78 510,76	66 307,68
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics		
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	824 528,23	851 995,56
Programmes nationaux	308 528,23	351 995,56
Programmes régionaux et départementaux	516 000,00	500 000,00
Mission reversement legs		
Autres actions		
Actions de société et politique de santé		
1.2 Réalisées à l'étranger		
Actions réalisées par l'organisme		
Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	354 391,51	311 869,06
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	354 391,51	311 855,06
Frais d'appel de dons	296 414,60	257 313,64
Frais d'appel des legs		1,00
Frais traitements des dons	57 900,23	50 257,16
Frais de traitements des legs	76,68	
Frais de campagne pour des dons en nature		
Achats pour manifestations et ventes		4 283,26
Activités de récupérations		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		14,00
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades		
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév, Dép		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Frais de Recherche de Mécénat Formation		
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades		
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép		
Concours ext-parrainage entp Formation		
Concours ext-parrainage entp Recherche		
Frais de recherche partenariat		14,00
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	326 680,36	403 232,74
3.1 Frais d'information et de communication	46 914,23	61 595,80
Frais d'information et de communication externe	32 512,67	33 599,40
Frais d'information et de communication interne	14 401,56	27 996,40
3.2 Frais de fonctionnement	259 967,69	304 920,42
Frais de gestion	220 260,64	254 908,66
Formation administrative		199,00
Impôts et taxes	8 170,88	18 460,66
Cotisation statutaire 10%	31 536,17	31 352,10
3.3 Autres charges	19 798,44	36 716,52
Charges financières	1 553,17	2 400,40
Dotations aux amortissements	18 245,27	16 446,58
Charges exceptionnelles		17 869,54
TOTAL DES EMPLOIS	2 115 202,77	2 201 618,32
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	6 632,00	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE		
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	50 043,61	1 092 837,57
TOTAL	2 171 878,38	3 294 455,89
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES		
Réalisées en France		
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS		
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT		
TOTAL		
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL	TOTAL
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice		
= Utilisation		
= Report		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice		

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des Immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009		8 513				569	569
2010							
2011		41 275				2 821	2 821
2012		8 754				880	880
2013		5 880				588	588
2014		7 517				752	752
2015		2 923				293	293
2016		6 312				631	631
2017							
2018		10 755				1 035	1 035
2019		10 961				1 752	1 752
2020		6 979				2 021	2 021
2021					33 598	1 776	1 776
	Total	109 869			33 598	13 118	13 118

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Néant.

5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus				
Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	17	677	0,41	10642,44
Bénévoles "administratifs"				
Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	12	890	0,54	13990,8
Bénévoles de terrain				
Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	43	1370	0,83	21536,4
Total	72	2 937	2	46 170

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	8	14 084	8
Total	8	14 084	8

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements 6257 - Réceptions	Frais de transport et hébergement Restauration	16 195 290
	Total	16 485

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 15 906 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

